

L'Omc va trancher un conflit entre l'UE et la Russie

L'Organisation mondiale du commerce (Omc) est appelée à trancher sur un conflit commercial opposant l'Union européenne à la Russie et certains de ses droits de douane, a-t-on appris mercredi.

Le conflit commercial porte concrètement sur les droits de douane imposés par Moscou sur les produits à base de papier, les réfrigérateurs et l'huile de palme.

La mise en place du panel (un groupe d'experts indépendants) a été décidée lors d'une réunion de l'Organe de règlement des différends (Ord) de l'Omc qui s'est tenue au siège de l'organisation à Genève.

Une fois qu'ils seront nommés, ces experts disposeront alors d'un délai de six mois pour décider si la législation de Moscou est conforme ou non aux règles du commerce international.

Le 31 octobre 2014, l'UE avait demandé l'ouverture de consultations avec la Russie au sujet du traitement tarifaire que ce pays accorde à certaines marchandises des secteurs agricole et manufacturier. Les consultations avaient démarré en novembre dernier mais elles n'avaient pas permis à Bruxelles et Moscou de trouver un accord.

Le 26 février, l'UE avait demandé l'établissement d'un panel auprès de l'Omc, mais Moscou s'y était opposé (ce qui est son droit). Mercredi, l'UE a redemandé l'arbitrage de l'Omc, et comme il s'agit de la deuxième requête déposée par Bruxelles, la Russie n'a pas pu la bloquer, selon les règles de l'Omc.

En rejoignant l'Omc en 2012, la Russie s'est engagée à maintenir en dessous d'une certaine limite ses taxes sur les produits importés. Mais selon l'UE, la Russie « a cependant continué à taxer lourdement un certain nombre de produits dans plusieurs secteurs ».

La Russie est le 3e partenaire commercial de l'UE. L'UE exporte vers la Russie des biens d'une valeur de 120 milliards d'euros par an. Selon l'Omc, ce dossier constitue le 5e conflit commercial contre la Russie (4 ont été soumis par l'UE et 1 par le Japon).

La Russie de son côté a engagé deux procédures devant l'Omc, les deux contre l'UE.

Source : <http://www.agrisalon.com/25/03/2015>